

convictions profondes et arrêtées, qui n'hésita jamais à exprimer l'opinion qu'il s'était formée, en dépit des divergences de sentiments qui existaient autour de lui. Nous avons tous admiré le courage qu'il possédait et la virilité qu'il déployait en exprimant ses idées. Je suis sûr que les sympathies du Sénat sont acquises aux membres des familles de ces deux disparus. Sympathies accompagnées d'un profond regret que nous fait éprouver leur perte, ainsi que d'un profond respect pour leur mémoire.

Hon. M. BOLDUC—Honorables messieurs, c'est avec un profond sentiment de tristesse que je me joins aux honorables membres qui m'ont précédé, pour déplorer la perte que le Sénat et le pays viennent de subir, par la mort des honorables sénateurs Bernier et Merner.

J'ai spécialement connu l'honorable M. Bernier, avec lequel j'ai vécu dans les termes de la plus franche amitié pendant tout le temps qu'il a occupé un siège dans cette honorable chambre.

Bon littérateur, parfaitement renseigné, intègre, travailleur et jouissant d'un très bon jugement, l'honorable M. Bernier a rendu et pouvait rendre encore de bien précieux services à son pays. Il ne parlait pas très souvent dans cette chambre, mais chaque fois qu'il a pris part à une discussion, il l'a toujours fait avec calme, dignité, sincérité et courtoisie, et sa sérieuse et intelligente argumentation était suivie avec attention et écoutée avec grand intérêt. Notre collègue est mort relativement jeune, mais peu d'hommes ont fait plus pour leur pays.

Sa sobriété, son intelligence, son amour du travail et son honnêteté l'ont placé au premier rang dès ses plus jeunes années.

Il n'était encore qu'étudiant, qu'il s'occupait déjà de journalisme et était l'un des principaux collaborateurs du "Courrier" de Saint-Hyacinthe, où ses écrits étaient toujours marqués au coin de la plus grande sincérité et du plus pur patriotisme. Quelque mois seulement après avoir été admis à la pratique du droit, son haut mérite était reconnu et ses succès professionnels le firent nommer avocat de la Couronne. Je suis convaincu que s'il fût resté dans la province de Québec, il y aurait joué un beau

Hon. M. LOUGHEED.

rôle et serait vite arrivé à être considéré comme l'un de nos premiers jurisconsultes, car tel était son prestige, qu'il était nommé président de la Société Saint-Jean-Baptiste à l'âge où les jeunes gens s'occupent peu ou point d'affaires publiques.

Cependant, messieurs, notre collègue décédé ne trouvait pas le champ assez vaste dans sa province, pour y déployer toute son énergie et son habileté, et en 1880, il se dirigeait vers l'ouest canadien, où le besoin des hommes de sa valeur se faisait vivement sentir.

Là comme dans la province de Québec, il lui a fallu peu de temps pour se faire apprécier et il a occupé les positions de surintendant de l'éducation dans la province de Manitoba, d'assistant greffier de l'assemblée législative; fut l'âme dirigeante d'un grand nombre de sociétés bienfaisantes; puis maire de Saint-Boniface durant un grand nombre d'années, et, à part ses nombreux et intéressants articles sur différents sujets, a publié une importante brochure sur le climat et les ressources de Manitoba. Tous les honorables membres de cette Chambre qui ont eu l'avantage d'entendre le grand et beau discours qu'il a prononcé sur la question des écoles du Manitoba se rappellent que ce travail a été considéré comme un monument suffisant pour perpétuer la mémoire de cet homme distingué.

La mort du sénateur Bernier est une perte sérieuse pour sa famille, pour le Sénat et le pays, et je prie la famille de celui que j'ai eu l'honneur de compter au nombre de mes intimes, d'agréer l'expression de ma bien vive et sincère sympathie.

Quant à l'honorable M. Merner, sa mort est aussi une grande perte pour le Sénat, car c'était un homme dont les conseils étaient toujours appréciés et qui comptait autant d'amis qu'il y a de sénateurs dans cette chambre.

TAUX DES ASSURANCES MARITIMES SUR LE SAINT-LAURENT.

L'honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: Comme cette question du taux des assurances maritimes, excite un très vif intérêt, je crois devoir dire à mon honorable ami de la gauche, l'honorable sénateur de Hastings, que j'ai soumis cette question au ministère de la Marine et des Pêcheries, et ce ministère m'a transmis un